

[2] Piscine de l'Ochette

[2] Fondation de Moudon Energies SA

[3] Rencontre avec Michel Lohner, Président du Conseil communal

[4] Imagine le Champ-du-Gour

[4] Berges de la Broye, début des travaux

[5] Tournée des fermes

[6] Visite à Mazan

[7] Agenda des manifestations

[8] Histoires de Moudon: Les fermes communales

Rentrée scolaire: un espace sécurisé rendu aux enfants

par Silna Borter

Cette rentrée scolaire 2022-23 s'ouvre sur un décor en transformation, au gré de l'avancement du projet de réaménagement du centre-ville. Le marquage définitif, entérinant la nouvelle signalisation en vigueur, est prévu pour octobre. La reprise scolaire a permis de tester les aménagements, destinés à fluidifier le trafic, en délimitant par une ligne jaune les couloirs attribués aux bus et en offrant des zones de dépose-minute aux parents. Sébastien Rochat, assistant de sécurité publique en charge du suivi de la signalisation du centre-ville, a constaté avec satisfaction le bon fonctionnement du dispositif. La rentrée s'est passée harmonieusement et le sens des différents marquages a été correctement interprété.



Sortie des élèves au Collège de l'Ochette

(Suite en p. 2)

© Commune de Moudon

Chère lectrice et cher lecteur,

Le patrimoine de notre ville de Moudon est l'ADN de la cité. Les activités culturelles ponctuent la vie de nos citoyennes et de nos citoyens et les édifices, en particulier historiques, façonnent son image. Moudon a le privilège d'avoir un nombre important de bâtiments d'intérêt cantonal et fédéral. Nous pouvons être fiers de notre temple de St-Etienne et de notre vieille ville qui regorgent de perles architecturales et historiques. Ce patrimoine doit être préservé. Des travaux ont été entrepris ces dernières années par des personnes privées pour la sauvegarde de leurs bâtiments. La Commune doit également amener sa pierre à l'édifice en investissant dans l'entretien de ses monuments. Des réparations

Edito

importantes devront être effectuées sur les voûtes de St-Etienne cette fin d'année 2022 et au début 2023. Il est également important d'être proactif en analysant l'état des bâtiments communaux, y compris les collèges du site de l'Ochette et de la Grenette.

Moudon est multiculturel et tient également à ses traditions. La Commune doit soutenir les différentes initiatives culturelles des citoyennes et des citoyens en apportant des aides logistiques et des moyens financiers. Il faut que chacun y trouve son compte. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises cultures ou de manifestations meilleures que d'autres. L'objectif est de toucher un public. La seule limite que l'on doit se donner est liée au respect des personnes et des croyances.

Comme vous pouvez le constater, chères lectrices et chers lecteurs, il

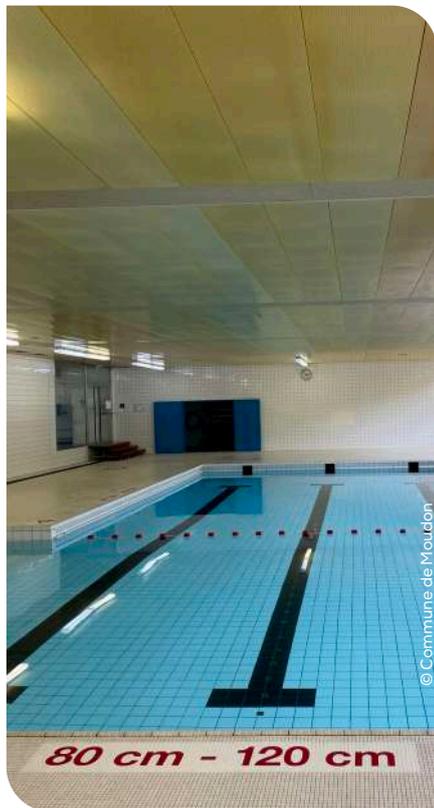


Roger MULLER
Municipal

y a beaucoup à faire pour maintenir l'existant, dans le domaine de la culture comme dans le domaine plus large du patrimoine, sans pour autant oublier qu'il faut être ouvert aux idées nouvelles.

Pour terminer ces quelques lignes, j'espère que les citoyennes et les citoyens trouveront leur bonheur dans l'offre culturelle proposée et qu'ils continueront à sillonner notre belle ville en reconnaissant la beauté de nos bâtiments et de notre cité.

Piscine de l'Ochette



Jours d'ouverture au public (mardi et jeudi)

2022

Octobre: 4-6-11-13

Novembre:

1-3-8-10-15-17-22-24-29

Décembre: 1-6-8-13-15-20-22

2023

Janvier: 10-12-17-19-24-26-31

Février: 2-7-9-21-23-28

Mars: 2-7-9-14-16-21-23-28-30

Avril: 4-6-25-27

Mai: 2-4-9-11-16-23-25-30

Juin: 1-6-8-13-15-20-22

Horaires d'ouverture:

Entrée: 18h30 – 20h00

Sortie de l'eau: 20h45 au plus tard

Fermeture des locaux: 21h00

Prix d'entrée:

Adulte CHF 5.- / Enfant: CHF 3.-

Renseignements:

079 448 47 24

Rentrée scolaire: un espace sécurisé rendu aux enfants

(Suite de la p. 1)

Cette première étape encourageante précède un changement que les usagers devront encore s'approprier. Il s'agit en effet de rendre mixtes les espaces autour des écoles et au centre-ville. Dans ces espaces, les piétons sont prioritaires et les véhicules ne sont tolérés qu'à la vitesse très mesurée de 20 km/h. Raphaël Tatone, Municipal en charge du dicastère de la sécurité et des sports, espère que les bonnes pratiques abondamment rappelées par les acteurs de terrain seront appliquées: venir à pied et utiliser les parkings plus éloignés (comme le parking du Champ-du-Gour, au Fey, ou les places de l'avenue de Lucens ou Cerjat, autour de l'Ochette), plutôt que les dépose-minutes, à réserver aux cas de grande nécessité; respecter le travail des patrouilleurs scolaires. Ces quelques règles du vivre-ensemble

semblent bien admises par les enfants. Sébastien Rochat se souvient avoir félicité un écolier, qui incitait son père à se garer un peu plus loin, au parking de la gym, pour venir le chercher. Une certaine discipline individuelle bénéficie à tous les usagers, et sert avant tout la sécurité des enfants. L'espace qui leur est rendu est celui du chemin de l'école; un moment encore enchanté, de liberté et d'insouciance. Les usagers et riverains résisteront-ils à la tentation de circuler en voiture dans ce nouveau centre-ville et de laisser leur véhicule en stationnement effriter ces surfaces rendues à la mixité? Raphaël Tatone invite la population moudonnaise à comprendre et à vivre ces espaces de liberté, en apprivoisant la cohabitation entre piétons et véhicules plus ou moins alternatifs. Il rappelle que nos efforts ont un sens: ils servent d'abord la sécurité de nos enfants.

Fondation de Moudon Energies SA



Serge Demierre, Giulio Caimi, Jean-Philippe Steck, Carole Pico, syndique, Lorenz Kausche, Armend Imeri, secrétaire municipal, et Me Nathalie Amiguet, notaire

Le 15 juillet 2022 a été signé l'acte de fondation de la société Moudon Energies SA devant Me Nathalie Amiguet, notaire. La société a pour but de développer un réseau d'énergie renouvelable à Moudon.

C'est le 3 mai dernier que le Conseil communal a validé la création de Moudon Energies SA dont les parts

sont détenues à 49.95% par la Commune de Moudon et 50.05% par Romande Energie.

Le Conseil d'administration (CA) est composé de Serge Demierre et Jean-Philippe Steck, municipaux ainsi que, Giulio Caimi (président CA) et Lorenz Kausche, représentants de Romande Energie.

Zone de rencontre et zone 30, mode d'emploi

La fin des travaux de l'étape 1 du réaménagement du centre-ville approche. De nouvelles règles en matière de circulation sont aujourd'hui en vigueur sur le tronçon rue Grenade – avenue de Lucens jusqu'au croisement

avec la rue St-Michel avec un passage en zone de rencontre et en zone 30. Objectifs: sécuriser le chemin de l'école, valoriser l'espace public et améliorer la qualité de vie des habitants.

Comment se comporter?



Zone de rencontre

Les trottoirs sont supprimés avec pour effet le partage de l'espace public entre l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes et automobilistes).

Vitesse limitée à 20 km/h, accès sans restriction aux véhicules. La règle de la priorité de droite s'applique.

Le piéton est prioritaire en tout temps et peut traverser la place partout. Il ne doit pas gêner inutilement la circulation des véhicules.

Le stationnement est autorisé uniquement aux endroits désignés par une signalisation ou un marquage.



Zone 30

Vitesse limitée à 30 km/h, accès sans restriction aux véhicules. La règle de la priorité de droite s'applique.

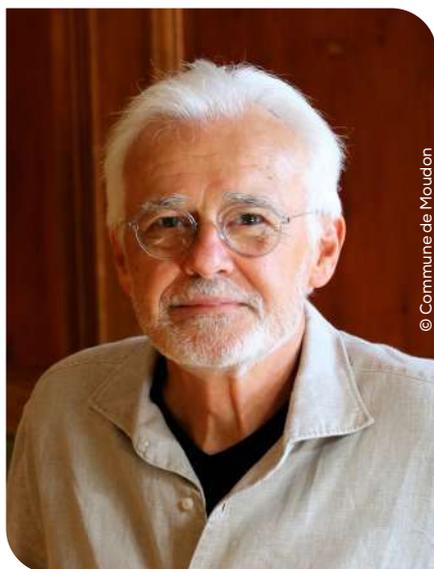
Le piéton n'a pas la priorité mais il peut traverser la chaussée partout où il se sent en sécurité et où la visibilité est suffisante.

Il n'y a pas de passage pour piétons à l'exception de certains cas particuliers, notamment aux abords immédiats des écoles.

Les voitures et les deux-roues sont prioritaires. Ils veilleront à circuler de manière prévenante en facilitant les traversées piétonnes.

Rencontre avec Michel Lohner, Président du Conseil communal

par Donaly



© Commune de Moudon

des machines-outils. Il a également été membre du rectorat de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale pendant 10 ans. Dans le cadre de ses activités, il a travaillé aux quatre coins de la Suisse et de l'Europe.

C'est au moment du retrait de sa vie active qu'il a décidé de se mettre au service de la collectivité moudonoise. Membre du Conseil communal depuis 12 ans, il a fait le tour des popotes: commissions diverses, Cogefin, bureau, etc.

Avec la présidence du Conseil communal, il sera passé par toutes les cases et pourra alors, comme il dit, rendre son tablier et se consacrer à ses hobbies (la famille, la lecture, le tennis et la montagne).

Michel Lohner est un homme qui a des valeurs inspirantes auxquelles il est très attaché: liberté de penser, d'entreprendre, de créer, d'apprendre, d'organiser sa vie au plus près de ses convictions, de ses envies et de ses ambitions.

Souhaitons-lui plein succès pour son nouveau mandat!

Retraité depuis 13 ans, «mais jeune en politique» comme il se plaît à le relever, Michel Lohner est un homme expérimenté, avec un bilan de carrière professionnelle impressionnant.

Ingénieur en automation industrielle, il a travaillé pendant 30 ans sur des projets ambitieux dans les domaines de la chimie, de la métallurgie, et

A agender

Les dates des séances du Conseil communal Hôtel de Ville, Moudon

- 4 octobre 2022**
mardi à 20h00
- 13 décembre 2022**
mardi à 20h00
- 14 mars 2023**
mardi à 20h00
- 2 mai 2023**
mardi à 20h00
- 27 juin 2023**
mardi à 20h00

Sous réserve de modifications. Ouvert au public, Hôtel de Ville, salle du Conseil communal (2^e étage).

Tous les documents en lien avec l'activité du Conseil communal sont disponibles sur www.moudon.ch, rubrique Conseil communal.



Arrêt sur images



Abbaye 2022



Stand GastroVert au Marché Moudonnois

Ramassage des déchets

Il est rappelé que les sacs bleus sont à déposer avant 7h00 les jours du ramassage des déchets ménagers par le camion-poubelle, soit le mardi et le vendredi, en application de l'article 57, lettre b, du règlement général de police du 17 décembre 2019.

LUNDI
MARDI ✓
 MERCREDI
 JEUDI
VENREDI ✓
 SAMEDI
 DIMANCHE



**DÉPÔT AVANT 07H00
 LE JOUR DU RAMASSAGE
 DES SACS BLEUS OFFICIELS**

Imagine le Champ-du-Gour, à toi de jouer!

La Municipalité a lancé une démarche participative pour le développement d'une zone de loisirs au Champ-du-Gour appelant ainsi chacun, petits et grands, à exprimer ses envies et ses souhaits.

Un flyer a été distribué en tous ménages le 12 septembre pour un événement participatif qui aura lieu le 1^{er} octobre 2022 de 10h à 14h. Tous les avis et propositions feront l'objet d'un examen détaillé par la



Municipalité. Un compte-rendu des résultats de la réflexion sera publié d'ici la fin de l'année.

L'objectif est de présenter une demande de crédit de réalisation au Conseil communal au 1^{er} semestre de l'année 2023.

A terme, il s'agit d'offrir des espaces de détente et de rencontre de qualité pour les habitants.

Le développement de ce projet correspond à l'objectif n° 7.02 inscrit au programme de législature 2021-2026 de la Municipalité.

Berges de la Broye, début des travaux



Les travaux pour la réfection et le déplacement du chemin des berges du coude de la Broye aux abords de la piscine du Grand-Pré ont commencé fin septembre. Le nouveau chemin suivra la courbe de la berge. L'enrobé existant sera enlevé et remplacé par du tout-venant avec une simple finition à l'aide de brisure d'Arvel, en accord avec l'aspect du parcours en amont entre Bressonnaz et la piscine.

La volonté du Canton est de laisser le chemin perméable à l'eau et d'interdire le trafic des véhicules,

conformément à la situation existante entre Moudon et Lucens.

La Commune participe à hauteur de Fr. 45'000.- pour une réalisation menée par le Canton, lequel assume des frais à hauteur de quelque Fr. 300'000.-. Il est planifié 3 à 4 mois de travaux pour l'ensemble des interventions. Pour des raisons de protection de la faune, une interruption des travaux pourrait être nécessaire durant la période hivernale avec une reprise en mars 2023.

Tournée des fermes communales



Le Président du Conseil communal, la Municipalité in corpore et les Chefs des services communaux en compagnie de Line et André Jaccaud, fermiers du domaine de Cornier

La tournée des fermes communales a eu lieu le 12 septembre dernier avec la participation de la Municipalité in corpore, du Président du Conseil

communal et des chefs de service/ secteur de la Commune de Moudon. L'occasion de visiter les domaines de Frémont, Cerjaulaz, Cornier et Beau-

regard et de découvrir le travail des fermiers communaux et se rendre compte des enjeux auxquels ils sont confrontés aujourd'hui.

Action proches aidants



La Municipalité participe à l'action des bancs publics dédiés aux proches aidant-e-s lancée par Pro Senectute Vaud avec la pose de plaquettes sur les bancs publics à l'Espace Delamuraz-Christen.

Banc au chemin des biches



Un banc en bois situé au bord de la Broye au chemin des Biches invite les promeneurs à s'asseoir pour se détendre et reprendre son souffle.

Le banc a été posé par la Direction générale de l'environnement, division Eau, en réponse à une demande de la Municipalité.

Nouveaux filets de protection au terrain multisports

De nouveaux filets de protection ont été posés autour du terrain multisports à l'avenue de Cerjat pour garantir la pratique du sport en toute sécurité pour tous les utilisateurs, évitant ainsi qu'un ballon puisse se trouver en dehors de l'aire de jeu. Le coût de l'installation de Fr. 45'000.- a été

financé par la Commune de Moudon, avec une participation de l'Association du centre intercommunal de santé L'Oasis ACISO, propriétaire du bâtiment de la Maison de la Santé, ainsi que la Fondation du Fonds du Sport vaudois.

Visite à Mazan



Carole Pico, syndique, avec l'ambassadeur de Suisse en France et des membres de la mairie de Mazan

Carole Pico, syndique, s'est rendue à Mazan les 6, 7 et 8 juillet 2022 pour participer à une rencontre organisée dans le cadre d'un tour de France à vélo de l'ambassadeur de Suisse en France, SE Roberto Balzaretto. Le projet intitulé «En route avec la Suisse» lancé par l'Ambassade de Suisse en France a pour objectif de partir à la rencontre des régions françaises et des communautés qui façonnent au quotidien la relation bilatérale franco-suisse. C'est donc naturellement que l'ambassadeur de Suisse a fait étape à

Mazan, ville jumelée avec Moudon depuis 1986.

Plus récemment, le week-end dernier (24 et 25 septembre), la Municipalité in corpore, accompagnée par des membres du comité de jumelage Moudon-Mazan, s'est déplacée à Mazan pour une rencontre avec les autorités de Mazan pour renforcer les liens et les relations entre nos deux villes. Les photos de cette dernière rencontre n'ont pas pu être publiées dans le présent journal en raison du délai d'impression.



Accueil de réfugiés ukrainiens

La Municipalité a répondu favorablement à l'appel de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) pour la mise à disposition en location du bâtiment de la Châtelaine (ancien EMS) afin d'y accueillir et héberger une cinquantaine de réfugiés depuis le 17 août 2022. L'infrastructure communale, située à l'avenue Eugène-Burnand, répond aux conditions d'hébergement de l'EVAM, lequel est chargé de la gestion de la structure. Celle-ci abritera des femmes, des hommes et des enfants principalement ressortissants de l'Ukraine. Les enfants sont scolarisés dans le périmètre scolaire de l'AIMSLE (Association intercommunale scolaire de Moudon, Lucens et environs).

PRO SENECTUTE
VAUD

Equibr'Age

NOUVEAU À MOUDON

Entraîner son équilibre à tout âge !

Pro Senectute Vaud propose des cours de gymnastique permettant aux seniors de maintenir leur mobilité, d'accroître leur sécurité et de préserver leur autonomie.

Encadrement assuré par une monitrice formée en prévention des chutes.

Lieu	Salle du Poyet Rue du Poyet 3
Dates et horaires	Judi dès le 1 ^{er} septembre de 10h30 à 11h30 Hors vacances scolaires
Participation	CHF 12.- la séance, abonnement semestriel Entrée possible à tout moment
Renseignements Inscription	Pro Senectute Vaud Activité physique et santé 021 646 17 21, sport@vd.prosenectute.ch



© Commune de Moudon

29^e édition des Journées Européennes du Patrimoine

Lors du week-end des Journées Européennes du Patrimoine du 10 et 11 septembre 2022, sur le thème «Temps Libre», Moudon Région Tourisme a accueilli quelque 96 participants pour des visites patrimoniales à la découverte de la maison seigneuriale de Mézières, abritant l'association Grenier Culture et le théâtre de la Corde.

Ils ont pu déambuler à travers les différents espaces du bâtiment (des cellules de prison au sous-sol au grenier) puis découvrir en présence de M. Philippe Jatton (archéologue et ancien membre de la troupe Arc-en-Ciel) l'histoire du théâtre.

Les visiteurs ont fortement apprécié les explications passionnantes des guides. Une belle réussite dans son ensemble!

Marché moudonnois

par Moudon Région Tourisme



Animations variées, éclaircies lumineuses et bonne humeur au menu de cette dernière édition

Une météo capricieuse en matinée du samedi n'aura nullement découragé l'Office de Moudon Région Tourisme lors du marché moudonnois et de la brocante «Hors les murs» qui se sont tenus les 3 et 4 septembre derniers. Pétilante et dynamique, l'équipe a pris plaisir à renseigner les passants sur la richesse des animations avec la mise en place de deux rallyes adaptés aux familles. Libres et gratuites, ces activités ont plongé leur public au cœur du patrimoine moudonnois de manière didactique et originale, tout en favorisant le partage intergénérationnel.

Le plaisir des yeux et des oreilles était également présent avec la débordante énergie de la «US Naval Forces and Africa Band» lors de l'aubade offerte samedi matin en partenariat avec le prestigieux «Avenches Tattoo».

Pulvérisant les nuages de leurs cuivres et percussions enjoués, la fanfare a partagé quelques classiques du répertoire américain militaire et populaire.

Dimanche, Arco Mushing Team, prestataire de la région proposant des activités avec les chiens de traîneau, était de la partie avec ses canins malins pour proposer un moment de câlins et de partage. Les prémices de l'automne ont ponctué cette deuxième journée de douceur invitant à la flânerie.

Agenda

OCTOBRE

- 1^{er} - Parlons argent!**
- 16** Musée du Vieux-Moudon, 14h
- 1^{er} Festival Latino**
- Salle de la Douane, 11h
- 1^{er} Imagine la zone de loisirs**
- La Ruche (pétanque), 10h
- 2 Fête des enfants, tournoi de foot mixte**
- Collège de l'Ochette, 9h
- 4 Foire de Moudon**
- Centre-ville, 9h
- 8 Sapés comme jamais**
- Salle de la Douane, 9h
- 9 Concert - APSE**
- Eglise Saint-Etienne, 17h
- 12 L'argent dans la littérature - lecture de textes**
- Salle de l'Amicale du Rochefort, 19h
- 13 Spectacle «Les Cachottiers»**
- Salle de la Douane, 20h
- 14 Visite guidée de Moudon**
- Eglise Saint-Etienne, 18h
- 25 Thé dansant**
- Salle de la Douane, 14h
- 29- Halloween Ghost Tour**
- 30** Lieu surprise, divers horaires

NOVEMBRE

- 1^{er} Foire de Moudon**
- Centre-ville, 9h
- 3 Spectacle «Le Switch»**
- Salle de la Douane, 20h

- 12 Dégustation de soupes du monde et châtaignes**
- Caserne communale, 17h
- 13 Rallye pédestre familiale**
- Ancien stand de tir, 9h
- 26 Vente paroissiale annuelle**
- Salle de la Douane, 10h
- 27 Concert APSE**
- Eglise Saint-Etienne, 17h
- 29 Thé dansant**
- Salle Douane, 14h à 17h

DECEMBRE

- 3- Marché de Noël**
- 4** Caserne communale, 10h
- 4 Concert APSE**
- Eglise Saint-Etienne, 17h
- 6 Foire de Moudon**
- Centre-ville, 9h
- 8 Spectacle «Un conseil d'ami»**
- Salle de la Douane, 20h
- 13 Thé dansant**
- Salle Douane, 14h à 17h
- 15 Concert de Noël**
- Eglise Saint-Etienne, 19h
- 17 Noël des Aînés**
- Salle de la Douane, 11h45
- 18 Noël pour Tous de l'Armée du Salut**
- Salle de la Douane, 16h
- 20 Foire de Moudon**
- Centre-ville, 9h



Prochaine parution du journal communal en 2022

• 15 décembre

Les fermes communales, une question de subsistance

par Monique Fontannaz



© Musée du Vieux-Moudon

La ferme de la Cerjaulaz avant l'incendie de 1944 (Musée du Vieux-Moudon)

Depuis le Moyen Âge, l'une des principales responsabilités des communes était d'assurer l'entretien de leurs pauvres bourgeois. L'institution appelée l'Hôpital leur fournissait parfois une aide financière ou des prêts, mais elle était aussi chargée de les nourrir et de les loger dans ses locaux. A une époque où le prix des denrées pouvait varier énormément selon les récoltes, les ressources en argent ne suffisaient pas. Il fallait pouvoir s'assurer la maîtrise de la production agricole, et viticole. C'est pourquoi l'Hôpital de Moudon a possédé jusqu'en 1759 des vignes et une maison vigneronne à Lutry.

Au XIV^e siècle, la commune de Moudon était déjà propriétaire des deux granges de Frémont et Beaugard. Vinrent ensuite la Cerjaulaz (1541),

Cornier (1660), Chalabruz (1717), Alliérens (1759), Planche-Signal et Planchemont (1817). Il s'agissait de grands domaines, souvent d'origine noble, tous situés sur les hauts plateaux au nord-ouest du territoire communal.

Le domaine le plus spectaculaire par sa situation est celui de la Cerjaulaz. Sur la vaste terrasse isolée, bordée de cours d'eau et de forêts, s'élève encore la tour construite en 1564, seule rescapée de l'incendie qui a ravagé les autres bâtiments en 1944. Cet édifice devait servir à mettre à l'abri du feu ou des voleurs les denrées ou les objets les plus précieux mais il pourrait aussi avoir eu une fonction d'habitat ou de réception.

La ferme de Chalabruz acquise en 1717 et reconstruite en 1721 affiche des

ambitions aristocratiques, avec les trois armoiries sculptées qui ornent la façade: celles de la Ville, du banneret Tacheron et du «maisonneur» Nicod. Cela s'explique peut-être par le fait que le domaine de Chalabruz, comme celui d'Alliérens, constituait une petite seigneurie. C'est donc le Conseil de Ville qui rendait la justice sur ce territoire.

Ces propriétés communales, qui semblent aujourd'hui être moins nécessaires, ont longtemps fait la fierté de la Ville. En témoigne la sympathique tradition du banquet de Cornier pour lequel un local avait déjà été aménagé à cet effet en 1795, lors de la reconstruction de la ferme.